

## Salle de sports de Rossemaison



Photo aérienne: © Rodolphe Gerber, Rossemaison

**Lieu**

Rue de Copas de Sel 1,  
2842 Rossemaison

**Maître d'ouvrage**

Commune de Rossemaison

**Achitecte**

Z.ma planification & ingénierie Sàrl,  
Delémont

**Ingénieur**

Z.ma Sàrl, en partenariat avec  
Pepi Natale SA, Delémont et Roth  
Burgdorf AG, Berthoud

**Constructeur**

Sébastien Jallon Sàrl, Courfaivre

**Volume SIA**

16'500 m<sup>3</sup>

**Coût de construction (au cube)**

CHF 157.- / m<sup>3</sup>

**Date de construction**

2014 - 2016



Photos: © David Steiner, SHC Rossemaison

La salle de sports de Rossemaison (Forum Biwi) est dédiée à la pratique du inline-hockey et accessoirement du volleyball. Elle est le fruit d'une collaboration intense entre le club local (SHC Rossemaison), ses 400 membres, les autorités locales et la population du village de 600 habitants. Le travail bénévole a donc été déterminant. Les autorités locales ont acquis un droit de superficie de 50 ans auprès de deux propriétaires du terrain qui a été placé en zone de sports, avec les transports publics à proximité. Il est implanté sur un terrain en légère pente et accessible facilement.

L'autorité communale s'est substituée au club pour les emprunts nécessaires à cette réalisation et a agi en tant que maître d'œuvre.

Le but était de construire un bâtiment très rationnel et le plus économique possible. La commune construit le bâtiment et le loue en exclusivité au SHC qui s'acquitte de toutes charges d'entretien et financières.

Doté d'une structure porteuse en bois et de façades métalliques, l'édifice est une

## Salle de sports de Rossemaison



construction monocoque à deux pans de 42 m sur 35 m, intégrant les locaux et espaces nécessaires sous un même toit, sur 3 niveaux distincts :

*Rez inférieur*: vestiaires, locaux techniques et surface de jeux, uniquement accessibles aux joueurs et officiels.

*Rez supérieur*: entrée des spectateurs, cafétéria, kitchenette, locaux sanitaires et techniques, accès tribunes.

*Etage*: tribunes, coursives, bureau du club.

Le système constructif choisi est une halle à grande portée, intégrant tous les locaux nécessaires. Le système porteur de la toiture est indépendant des locaux intérieurs. Il est composé de 7 sommiers de toiture sous-tendus, portée 35 m, longueur totale 42 m.

Les matériaux utilisés sont le béton visible pour tous les locaux vestiaires techniques ou sanitaires. Les façades sont en BLC (façades en panneaux acier isolés « sandwich », épaisseur 120 mm, vitrages isolés.



La surface de jeu de 800 m<sup>2</sup> est en parquet en bois de merbau, posé sur un dallage en béton et une couche d'isolation spéciale absorbant l'énergie cinétique. Le sol du parquet est très résistant en surface tout étant très souple en infrastructure.

Tous les autres sols sont en résine époxy, appliquée sur sols en béton. Les travées des tribunes et de la coursive sont en dalles BLC, d'une épaisseur de 20 cm, visible 2 faces, avec couche de laque incolore.



Toutes les lampes et ventilations sont pilotées automatiquement et enclenchées au moyen de capteurs de mouvements. Il n'y a pas d'interrupteurs dans ce bâtiment. Le chauffage au gaz (radiateurs dans locaux et aérothermes dans la salle) est également automatisé. La ventilation est naturelle (free cooling) pour la salle de jeux (création de courants d'air avec vitrages au nord au bas de la façade et au Sud au haut de la façade).

Du haut des gradins en bois pouvant accueillir entre 500 et 600 spectateurs, le public peut profiter d'une vue plon-

## Salle de sports de Rossemaison



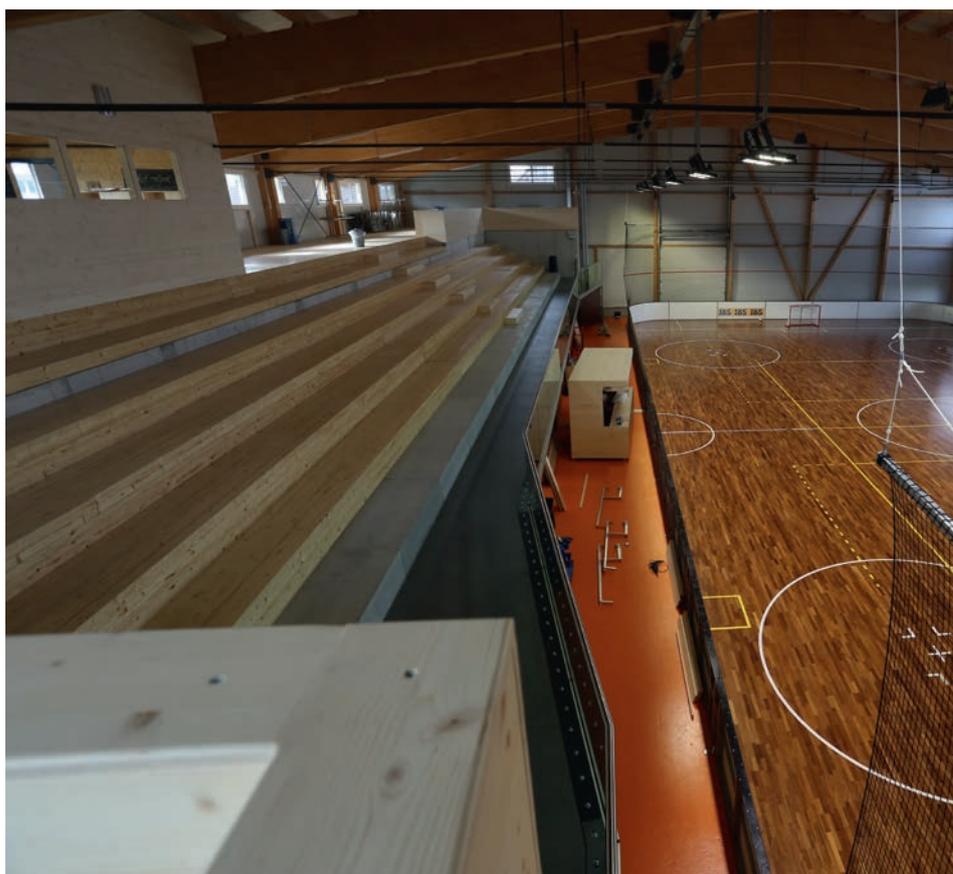
geante sur l'aire de jeu, qui est éclairée par des projecteurs LED et équipée d'une sonorisation performante.

Une estrade pour les journalistes, un local « officiel » et un débit de boisson complètent le vaste volume à la charpente en lamellé-collé de 40 m de long et d'une hauteur de 12 m homologuée pour le volleyball. Les grandes fenêtres coulissantes du côté nord peuvent en outre être ouvertes afin de créer une ventilation naturelle avec les vitrages posés au sud.

Au rez-de-chaussée inférieur, exclusivement réservé aux joueurs et aux officiels, quatre grands vestiaires identiques sont à la disposition des équipes. Le couloir d'accès mène également au vestiaire pour les arbitres et au local pour l'infirmerie, ainsi qu'aux deux locaux techniques.

Enfin, une cafétéria avec cuisine et des WC, tous accessibles aux personnes handicapées, ont été aménagés pour le public et les visiteurs.

Pour éviter le mitage du territoire par la réalisation de places de parcage,



des accords ont été convenus avec les industriels du village et de la zone d'activités de la Communauté pour l'utilisation de leurs surfaces de parking lors de weekend de grandes affluences, afin de transporter, si besoin, les spectateurs au moyen de navettes.